## **LACROIX**

## Le Conseil de l'enseignement supérieur protestant voit le jour

Par Mahrukh Arif, le 31/3/2017 à 04h00

La Faculté libre d'études politiques (Flepes-Initiatives) et la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg (FTP) s'associent pour fonder le Conseil de l'enseignement supérieur protestant, inauguré vendredi 31 mars à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).



« Défendre et représenter les intérêts historiques, éthiques et politiques de l'enseignement supérieur protestant dans toutes ses diversités » : tel est l'objectif lancé par le Conseil de l'Enseignement Supérieur Protestant (CESP), tout juste créé.

Présidé par Pascal Colin, président du RENESS (Réseau national de l'économie sociale et solidaire), ce conseil a été inauguré vendredi 31 mars avec les allocutions du président et des cinq autres membres fondateurs répondant à la question commune : « Une spécificité protestante en formation supérieure aujourd'hui ? »

À LIRE: Chez les protestants, Luther n'influence pas seulement les luthériens

La création de ce conseil, soutenu par la Fédération Protestante de France (FPF), s'inscrit dans la tradition protestante en matière d'éducation. Selon les organisateurs, les protestants français « attachés au principe de libre examen et de libre conscience » ont joué « un rôle historique et bâtisseur dans l'édification progressive des valeurs qui fondent la République française ». Les protestants ont d'autant plus été « liés à l'innovation pédagogique et sociale en économie » tout en « favorisant la fraternité et toutes les formes de bien-vivre ensemble ».

## La formation des cadres religieux et professionnels

« C'est un travail qui a commencé au sein de la Fédération Protestante de France qui se sont intéressés à l'évolution actuelle de la société au regard de la formation des cadres religieux. » affirme Isabelle Ullern, doyen de la Faculté libre FLEPES.

Tout juste crée, le CESP propose la formation et sensibilisation des cadres religieux et/ou locaux sur des sujets actuels comme la radicalisation ou la laïcité. Il propose également des formations professionnelles visant à former les futurs dirigeants d'associations culturelles, cultuelles ou religieuses. L'ensemble de ces formations, précisent les organisateurs, sont des « formations hybrides » à savoir auditées par le comité interministériel agissant sur la prévention de la délinquance et la radicalisation.

Un travail que la faculté de théologique protestante au sein de l'Université de Strasbourg, partenaire universitaire du Conseil, accomplit de longue date.

## Une mise en réseaux de plusieurs instances

Le CESP a vocation à garder une approche séculière et développer des partenariats avec d'autres instances culturelles et cultuelles à l'échelle nationale, européenne ou internationale. Les organisateurs s'engagent notamment à inclure d'autres traditions religieuses, spirituelles ou philosophiques à commencer par les traditions juives, les institutions chrétiennes et les traditions musulmanes françaises souhaitant apporter leurs pierres à l'édifice.

« On a choisi de créer cette entité pour que les pouvoirs publics puissent nous repérer et traiter avec nous en connaissance de cause. Le cœur de notre travail est d'agir en réseaux et réfléchir ensemble sur la question des innovations pédagogiques pour qu'elles soient reproductibles par d'autres instances. » poursuit-elle.

Mahrukh Arif